



## Rogers Sugar annonce des résultats solides au deuxième trimestre, soutenus par l'amélioration de la rentabilité du secteur du sucre

Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026. Le BAIIA ajusté consolidé du trimestre s'est établi à 38,3 millions de dollars, grâce au rendement élevé du secteur du sucre de la Société.

« Nos résultats du deuxième trimestre reflètent la vigueur soutenue de notre secteur du sucre, grâce à une exécution opérationnelle disciplinée et notre volonté de répondre aux besoins de nos clients », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et de Lantic Inc. « Malgré les incertitudes commerciales actuelles, nos activités nationales restent solides, nous faisons progresser notre projet LEAP comme prévu et nous restons confiants quant à nos perspectives de résultats constants pour le deuxième semestre de 2026. »

Principaux résultats consolidés du deuxième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits <sup>2)</sup>	280 622	338 184	578 811	669 513
Marge brute	45 881	52 965	111 783	99 705
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	53 756	47 025	114 538	98 756
Résultat des activités d'exploitation	23 100	33 292	67 853	60 298
BAIIA <sup>1)</sup>	30 379	40 642	82 396	75 266
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	38 254	34 702	85 151	74 317
Bénéfice net	12 648	20 544	41 197	36 352
de base par action	0,10	0,16	0,32	0,28
dilué par action	0,10	0,14	0,30	0,26
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	18 552	16 165	43 401	35 682
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	0,14	0,13	0,34	0,28
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois <sup>1)</sup>	92 547	83 020	92 547	83 020
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18
<b>Volumes</b>				
Sucre (en tonnes métriques)	174 819	198 246	349 827	394 355
Sirop d'érable (en milliers de livres)	13 057	13 294	27 473	26 676

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars.

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les nouveaux tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités nationales. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> consolidé du deuxième trimestre et du premier semestre de 2026 s'est établi à 18,6 millions de dollars et à 43,4 millions de dollars, respectivement, par rapport à 16,2 millions de dollars et à 35,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les apports plus élevés du secteur du sucre, contrebalancés en partie par la diminution des apports du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> consolidé s'est chiffré à 38,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 85,2 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2026, en hausse de 3,6 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'amélioration de la marge brute ajustée dans le secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur du sucre s'est établi à 33,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 27,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5,8 millions de dollars, en raison surtout de l'accroissement de la marge brute ajustée, ce qui témoigne d'une amélioration des marges sur les ventes.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont chiffrés à environ 175 000 tonnes métriques au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui correspond à une baisse d'environ 23 000 tonnes métriques, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des ventes à l'exportation.



- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui représente une diminution de 2,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des coûts de production attribuable à la composition défavorable des produits vendus et au calendrier des dépenses.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons investi 31,9 millions de dollars en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont une tranche de 28,6 millions de dollars se rapportait à des dépenses engagées liées à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'Est du Canada (le « projet LEAP »).
- Le projet LEAP continue de progresser comme prévu. Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, nous avons fait progresser les activités de construction et l'installation de nouveaux équipements à la raffinerie de Montréal. Le projet demeure dans la fourchette de coût total prévu de 280 millions de dollars à 300 millions de dollars, et la capacité supplémentaire devrait être mise en service au premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 se sont élevés à 92,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> et la baisse des dépenses en immobilisations liées aux activités courantes, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des paiements d'impôts sur le résultat et l'augmentation des intérêts payés.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars.
- Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débetures subordonnées convertibles non garanties de neuvième série (les « débetures de neuvième série »), échéant le 31 janvier 2033, avec des intérêts au taux de 5,5 % payables semestriellement à terme échu le 31 juillet et le 31 janvier de chaque année.
- Le 7 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$, lequel sera payable au plus tard le 15 juillet 2026.

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

## Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits <sup>2)</sup>	216 632	272 558	442 879	537 506
Marge brute	40 354	42 855	97 623	85 682
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	46 923	38 386	100 109	82 489
par tonne métrique (\$/TM) <sup>1)</sup>	268	194	286	209
Charges administratives et de vente	12 326	8 664	22 882	18 866
Frais de distribution	6 631	7 785	13 594	13 702
Résultat des activités d'exploitation	21 397	26 406	61 147	53 114
BAIIA <sup>1)</sup>	26 871	32 050	72 099	64 678
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	33 440	27 582	74 585	61 485
<b>Volumes (en tonnes métriques)</b>				
Volume total	174 819	198 246	349 827	394 355

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, les produits ont diminué de 55,9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et des volumes de ventes moins élevés. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a diminué de 4,8 cents US la livre pour se chiffrer à 14,6 cents US la livre pour le trimestre à l'étude, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation négative des produits a été en partie contrebalancée par une hausse des prix pour les activités liées au raffinage.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 174 800 tonnes métriques, ce qui représente une baisse de 12 %, ou 23 400 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :



- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 4 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des problèmes de production persistants rencontrés par l'un de nos clients industriels importants et, dans une moindre mesure, de la faiblesse de la demande des clients du secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont enregistré une baisse d'environ 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison du calendrier lié aux expéditions.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 5 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont diminué de 12 700 tonnes métriques au cours du trimestre, ce qui s'explique par une baisse du volume des ventes opportunistes aux clients existants sur le marché américain découlant de l'incertitude liée aux tarifs douaniers.

La marge brute s'est chiffrée à 40,4 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 6,6 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 42,9 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 4,5 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée s'est établie à 46,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026 par rapport à 38,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 8,5 millions de dollars. La variation favorable est attribuable à l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 6,6 millions de dollars, principalement en raison de la composition des produits vendus au cours du trimestre considéré, des ajustements défavorables non récurrents de 6,2 millions de dollars comptabilisés surtout au deuxième trimestre de 2025, de la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 3,0 millions de dollars, ce qui aura une incidence sur l'évaluation des stocks et la diminution des coûts de production de 1,4 million de dollars. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable de 8,7 millions de dollars sur la marge brute ajustée au deuxième trimestre de 2026.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 268 \$ pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 74 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'incidence nette de l'amélioration de la marge sur les ventes découlant de la composition des produits vendus, aux éléments non récurrents ayant eu une incidence sur les résultats du deuxième trimestre de 2025, à la variation de l'évaluation des stocks de sucre brut et à la diminution des coûts de production au deuxième trimestre de 2026.

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 21,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 5,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 26,9 millions de dollars par rapport à 32,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre s'est accru de 5,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée et à la baisse des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges administratives et de vente.



## Secteur des produits de l'érable

<b>Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026</b> (non audité)	<b>T2 2026</b>	<b>T2 2025</b>	<b>CUM 2026</b>	<b>CUM 2025</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	<b>63 990</b>	65 626	<b>135 932</b>	132 007
Marge brute	<b>5 527</b>	10 110	<b>14 160</b>	14 023
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>6 833</b>	8 639	<b>14 429</b>	16 267
en pourcentage des produits <sup>1)</sup>	<b>10,7 %</b>	13,2 %	<b>10,6 %</b>	12,3 %
Charges administratives et de vente	<b>3 628</b>	3 012	<b>7 028</b>	6 332
Frais de distribution	<b>196</b>	212	<b>426</b>	507
Résultat des activités d'exploitation	<b>1 703</b>	6 886	<b>6 706</b>	7 184
BAlIA <sup>1)</sup>	<b>3 508</b>	8 591	<b>10 297</b>	10 588
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>4 814</b>	7 120	<b>10 566</b>	12 832
<b>Volumes (en milliers de livres)</b>				
Volume total	<b>13 057</b>	13 294	<b>27 473</b>	26 676

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits du trimestre considéré ont diminué de 1,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la composition défavorable des produits et de la clientèle et de la baisse du volume des ventes.

La marge brute s'est chiffrée à 5,5 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 1,3 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 10,1 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 1,5 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffrée à 6,8 millions de dollars, par rapport à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une baisse de 1,8 million de dollars. La variation défavorable est principalement attribuable à la hausse des coûts de production de 1,5 million de dollars, associée à la composition des produits vendus et au calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025, ainsi qu'à la baisse de 0,3 million de dollars des volumes vendus aux clients au cours du trimestre à l'étude.

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 1,7 million de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 3,5 millions de dollars par rapport à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2026 a reculé de 2,3 millions de dollars pour s'établir à 4,8 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des marges brutes ajustées et des charges administratives et de vente.

## PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance et comprend des actifs de raffinage du sucre, de même que des actifs de logistique destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons une croissance de la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné attribuable au projet LEAP, dont la date de mise en service est prévue au premier semestre de l'année civile 2027.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons progressé dans les activités de construction et l'installation de l'équipement de raffinage du sucre dans le bâtiment principal du projet d'agrandissement à la raffinerie de Montréal. Nous avons également poursuivi les travaux de déploiement liés à la nouvelle infrastructure logistique, commencé l'installation des actifs liés aux services publics et terminé au nouveau raccordement électrique de 25 kV pour les activités de raffinage. Le raccordement électrique nouvellement installé permettra de soutenir l'ensemble de la raffinerie à Montréal à l'avenir. Enfin, nous avons fait progresser l'aménagement du plan de mise en service du projet LEAP.



Au 28 mars 2026, un montant cumulatif de 178,2 millions de dollars, incluant des intérêts de 5,9 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP, dont une tranche de 49,7 millions de dollars a été inscrite à l'actif au premier semestre de l'exercice 2026.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également augmenté de 75 millions de dollars le montant disponible au titre de notre facilité de crédit renouvelable pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ ») pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 28 mars 2026, un montant de 23,9 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

## PERSPECTIVES

Suivant une solide performance de nos deux secteurs d'activité au cours des deux derniers exercices, nous prévoyons de continuer à dégager des résultats financiers solides en 2026, malgré la volatilité actuelle des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations, ce qui a eu une incidence sur nos volumes de ventes à l'exportation. Nous présumons que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée dans un proche avenir à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (l'« ACEUM »). Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous faisons progresser considérablement la phase de construction du projet, alors que nous poursuivons les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Pour l'exercice 2026, nous prévoyons consacrer environ 115 millions de dollars au projet LEAP. Ces dépenses connexes sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des trois derniers exercices.

### Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026, malgré la diminution des ventes à l'exportation attribuable à la dynamique actuelle du marché. De plus, au cours des dernières périodes, nous avons constaté une légère faiblesse de la demande mondiale de sucre en raison de l'inflation générale des prix alimentaires et de l'évolution des habitudes de certains consommateurs. Par conséquent, nous ramenons nos prévisions quant aux volumes pour 2026 de 750 000 tonnes métriques à 735 000 tonnes métriques, ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport à 2025, la majeure partie de la réduction étant attribuable à une diminution des volumes de ventes à l'exportation à marge plus faible, comme il a déjà été mentionné. Nous anticipons que l'incidence défavorable de la baisse des volumes continuera d'être atténuée par la marge saine qui devrait être dégagée sur le marché intérieur canadien actuel.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et continuera de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers nos clients.

L'étape de transformation de la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre à notre raffinerie de Taber a été achevée en février. Nous avons produit 103 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est légèrement plus élevé que prévu.

Les coûts de production et de maintenance de nos trois usines de production devraient croître légèrement en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. L'augmentation actuelle des coûts de l'énergie associés à la guerre au Moyen-Orient ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités, car nous avons atténué notre exposition aux variations des prix de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.

Les frais de distribution pour 2026 devraient être les mêmes que ceux de 2025. Ces dépenses rendent compte du coût de l'exportation de sucre raffiné vers les États-Unis et de la demande actuelle du marché qui nécessite parfois le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2026 par rapport à 2025, en raison principalement de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la récente appréciation du cours de l'action, des hausses générales constatées sur le marché et des coûts supplémentaires associés à l'examen prévu du Tribunal canadien du commerce extérieur (« TCCE ») qui devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2026.



Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations non liés au projet LEAP devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production existante.

### **Secteur des produits de l'érable**

Nous prévoyons que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable continueront d'être solides en 2026, reflétant l'amélioration de la performance observée au cours des deux derniers exercices.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 56,0 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente une croissance d'environ 5 % par rapport à l'exercice précédent. La principale hypothèse à l'appui de la croissance prévue de notre secteur des produits de l'érable est que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM ») dans un proche avenir. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché à l'échelle mondiale et de la disponibilité prévue des quantités de sirop d'érable provenant des producteurs.

La récolte de sirop d'érable de 2026 a permis la production d'environ 3,8 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui représente la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour le reste de l'exercice 2026 et les deux premiers trimestres de l'exercice 2027.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable au cours de l'exercice 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » dans le rapport de gestion du trimestre et du semestre clos le 28 mars 2026.

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 peuvent être consultés sur [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com) ou sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### **Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS**

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.



- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

#### RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T2 2026			T2 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	40 354	5 527	45 881	42 855	10 110	52 965
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Marge brute ajustée	46 923	6 833	53 756	38 386	8 639	47 025
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	27 966	3 009	30 975	21 937	5 415	27 352
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 474	1 805	7 279	5 645	1 705	7 350
BAlIA <sup>1)</sup>	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
BAlIA <sup>1)</sup>	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
BAlIA ajusté	33 440	4 814	38 254	27 582	7 120	34 702
Bénéfice net			12 648			20 544
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			7 875			(5 940)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			68			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 039)			1 511
Bénéfice net ajusté			18 552			16 165
Bénéfice net de base par action			0,10			0,16
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,04			(0,03)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,14			0,13

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.



## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	97 623	14 160	111 783	85 682	14 023	99 705
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Marge brute ajustée	100 109	14 429	114 538	82 489	16 267	98 756
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	63 633	6 975	70 608	49 921	9 428	59 349
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	10 952	3 591	14 543	11 564	3 404	14 968
BAIIA <sup>1)</sup>	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
BAIIA <sup>1)</sup>	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	74 585	10 566	85 151	61 485	12 832	74 317
(Perte nette) bénéfice net			41 197			36 352
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			2 755			(949)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			221			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(772)			229
Bénéfice net ajusté			43 401			35 682
Bénéfice net de base par action			0,32			0,28
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,02			-
Bénéfice net ajusté de base par action			0,34			0,28

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

## Audioconférence et webémission

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2026 le 7 mai 2026 à 17 h 30 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-800-717-1738. Pour accéder à la présentation webdiffusée en direct, veuillez cliquer sur le lien qui suit : [\[LIEN\]](#)

Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-888-660-6264 suivi du code d'accès 52000#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 7 juin 2026. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).



## À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de Lantic Érable Inc. (auparavant connue sous la dénomination The Maple Treat Corporation) et son siège social est situé à Montréal, au Québec. Lantic Érable Inc. exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Lantic Érable Inc., qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : [jscouillard@lantic.ca](mailto:jscouillard@lantic.ca)